



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DE SEINE ET MARNE DU 11 avril 2016

L'Assemblée Générale s'est tenue le 11 avril 2016 à Vert-saint-Denis
Ouverture de la séance à 19 Heures 15.
Signature de la feuille de présence.

13 clubs sont présents ou représentés :

- Cesson
- Coulommiers
- Lagny-sur-Marne
- Le Mée-sur-Seine
- Meaux
- Melun Val de Seine
- Ozoir-la-Ferrière
- Perthes et Pays de Bière
- Ponthierry
- Provins
- Torcy
- Val d'Europe
- Mousquetaires du Val d'Europe

clubs absents

- Avon
- Combs-la-Ville
- CS Fontainebleau
- Moissy

club excusé

- Lésigny

1-Vérification du quorum :

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.
La séance est ouverte à 19 heures 45.

Monsieur Frédéric COURTOIS préside la séance.

Sont présents : Monsieur Tissier Claude (président d'honneur), Monsieur Courtois Frédéric (président), Madame Tissier Nicole (trésorière), Mesdames Foresti Josette et Freyermuth-Mabika Sophie (membres du CDE77)

Sont excusés : Gérard LEVY (membre du CDE77) et Marlène LEVY (expert-comptable)

2- Allocution de Bienvenue du Président:

Monsieur Courtois remercie toutes les personnes qui se sont déplacées et ouvre l'Assemblée Générale.

3- Approbation du compte-rendu de l'AG du 27 mars 2015 :

**LE COMPTE-RENDU DE L'A.G. DU 27 mars 2015
EST APPROUVE A L'UNANIMITE.**

4- Rapport moral :

Monsieur Courtois donne lecture de du rapport moral du président (voir en annexe)

LE RAPPORT MORAL EST APPROUVE A L'UNANIMITE

5- Compte-rendu financier du Comité :

Madame Nicole TISSIER, Trésorière, donne lecture du rapport financier du Comité Départemental (voir en annexe).

LE RAPPORT FINANCIER DU COMITE EST APPROUVE A L'UNANIMITE.

6- Rapport du contrôleur aux comptes

Madame Nicole TISSIER lit son rapport. Il est fait également lecture du rapport de Marlène LEVY, contrôleur des comptes pour le Comité Départemental certifiant que les comptes annuels sont réguliers.

**LE RAPPORT DU CONTROLEUR AUX COMPTES EST APPROUVE A
L'UNANIMITE ET IL EST DONNE QUITUS A LA TRESORIERE.**

7- Lecture du budget prévisionnel du Comité :

Madame Nicole TISSIER, Trésorière, donne lecture du rapport du budget prévisionnel du Comité Départemental (voir en annexe).

LE RAPPORT DU BUDGET PREVISIONNEL DU COMITE EST APPROUVE A L'UNANIMITE.

8- Politique de Haut Niveau dans le cadre du contrat d'objectif :

Madame Nicole TISSIER, Trésorière, donne lecture du rapport financier du contrat d'objectif.

Le contrat d'objectif signé avec le Conseil Départemental en partenariat avec la Direction départementale de la cohésion sociale et le Comité Départemental Olympique de Seine et Marne est d'un montant de 24320 € cette année.

L'aide aux tireurs peut couvrir du soutien scolaire, des frais d'hébergement et déplacements en compétition, de l'achat de matériel d'escrime. Après réception de leurs justificatifs un chèque leur est adressé. C'est la commission de haut Niveau qui étudie et valide l'ensemble des documents, les justificatifs, les conventions signées et le respect des visites médicales.

Aide directe aux tireurs sur liste ministériel :	9500 €
Aide directe aux tireurs « Potentiels 77 » :	4550 €
Aide indirecte couvrent les remboursements de frais de clubs concernant ces athlètes et des stages :	9173,50 €

La politique de haut niveau menée dans le cadre des contrats d'objectifs du Conseil Général par le Conseil d'administration, sur proposition de la commission technique, a été débattue et adoptée à l'unanimité.

Pour la saison 2015-2016, les tireurs sur liste ministérielle sont au nombre de 11

- Catégorie « élite » : Astrid GUYARD, Enzo LEFORT, Pauline RANVIER
- Catégorie « senior » : Julie MIENVILLE, Baptiste MOURRAIN
- Catégorie « jeune » : Alexandre EDIRI, Lambert MASSOL et Enguerand ROGER
- Catégorie « espoir » : Aubin DRONSART, Wallerand ROGER et Guillaume SOLIVELLAS

Cette année nous n'avons pas retenu de potentiel, le conseil départemental ne nous a pas donné les documents du contrat d'objectif à remplir. N'ayant pas les éléments pour le faire, le budget prévisionnel n'a pas pu être établi. La politique sportive « stages et regroupement » va être revue à la baisse.

**LE CONTRAT D'OBJECTIF ET SON BUDGET PREVISIONNEL
SONT APPROUVES A L'UNANIMITE.**

9- Rapport technique :

Maître Pascal TISSIER donne lecture de son rapport technique. (Voir annexe)
Pascal Tissier souligne la mise en place effective d'un challenge de l'avenir EPEE comportant trois épreuves à Avon, Chailly-en-Bière et Montereau en plus des championnats départementaux individuels et par équipe.

Il intervient également sur l'importance pour les clubs organisateurs de préciser dès le retour du matériel prêté par le CDE77 d'un dysfonctionnement. Ainsi le matériel défectueux ne repartira pas sur une autre compétition inutilement.

FORMATION DES ARBITRES :

Un stage de préparation au QCM a eu lieu une semaine avant la passation. Il est important que les candidats aient revu les règlements pendant les vacances.
Il assure avec Frédéric Foresti le suivi des arbitres stagiaires en compétition en situation de pratique.

A la fin de chaque compétition, un débrief est effectué personnellement avec chaque arbitre stagiaire afin de les préparer au mieux pour l'examen de pratique prévu sur la dernière compétition de l'année. Là le stagiaire ne sera plus épaulé par un arbitre titulaire mais seul face à ses responsabilités.

Il est important que ces stagiaires puissent avoir les bases ; la formation commence dans les clubs.

QUELQUES RESULTATS DE LA SAISON PASSEE :

De nombreux podium au fleuret :

Solène WATSON est vice-championne de France cadette

Le CEMVS remporte le titre de champion de France par équipe féminine cadette N1, par équipe masculine junior N1

DIVERS :

A partir du 1^{er} septembre, la FFE met en place de nouvelles catégories. Les compétitions seront autorisées à partir de M9. La sous-cuirasse 800N est obligatoire dès M14.

Remerciements à Monsieur Frédéric Courtois qui s'occupe du site, à Madame Marie-Christine Beraldin qui réalise au plus vite après chaque épreuve le classement du Challenge de l'Avenir, ainsi qu'aux membres du CDE pour leurs actions.

10- Projet d'escrime artistique :

Une réunion est à prévoir avec le CTS de la Ligue. La mise en place du projet dans sa dénomination pose problème.

11- Montant des cotisations :

Le Comité propose que le montant des cotisations pour l'année prochaine reste inchangé et s'élève à 3,40€.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE moins une voix.

12- Questions diverses :

Le tarif des inscriptions aux compétitions du challenge de l'avenir sont fixées comme suit : M9-M11 8€, M14-M17 10€

13- Interventions des personnalités présentes :

Mme BULOT, chargée des sports au Conseil Départemental intervient pour appuyer le souhait de valoriser humainement les bénévoles, de conserver le dynamisme des clubs sportifs du département et annonce une reconduction des conditions de l'année 2015.

14- Clôture de l'Assemblée Générale ordinaire à 20h55

Monsieur Frédéric Courtois invite l'Assemblée à se retrouver autour du verre de l'amitié.

Le président
M. COURTOIS Frédéric

pour la Secrétaire
Mme FREYERMUTH-MABIKA Sophie.